



## Biodiversité

# Une source de solutions face aux changements globaux, à préserver d'urgence

Dossier de synthèse rédigé avec la collaboration de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

*Comme pour tous les êtres vivants, notre destin dépend de la biodiversité. Les écosystèmes nous rendent en effet des services vitaux ou déterminants pour notre qualité de vie. Leurs fonctions nous offrent même des solutions gratuites pour relever les défis que nous posent les dérèglements globaux. Or, la biodiversité s'effondre. Nous pouvons encore agir, mais il y a urgence. Des solutions existent pour faire du sur-mesure, dans chaque situation.*

### Une dynamique d'évolution continue, reliant tous les êtres vivants

La biodiversité est l'expression du monde du vivant dans toute sa complexité. Elle s'apprécie au vu de la diversité des milieux (océan, forêt, prairie, mare...) et de leurs fonctionnalités, de celle des espèces qui y vivent et de leurs gènes, des interactions entre tous et des services qu'ils assurent.

Ces interactions revêtent trois formes : l'exploitation d'une espèce par une autre (parasitisme, prédation), la coopération gagnant-gagnant (mutualisme, symbiose), ou la cohabitation avec ou sans effet pour l'un et l'autre.

**La biodiversité est partout** autour de nous, mais aussi en nous : notre corps abrite d'innombrables communautés de micro-organismes (bactéries, virus, champignons...) essentiels à notre bonne santé. Des pathogènes et parasites venant de l'extérieur lui rendent aussi visite de temps à autre !



### L'être humain indissociable de la biodiversité

On imagine souvent la biodiversité comme un capital stable dont l'état initial serait à restaurer. Or, il n'en est rien : **ce n'est pas une réalité figée, mais un processus dynamique.** A l'instar d'un vélo

qui ne tient l'équilibre qu'en roulant, **la biodiversité ne se maintient qu'à condition de pouvoir évoluer.** Le vivant s'évertue en effet en permanence à s'adapter aux changements, pour assurer son évolution biologique sur le long terme. Ainsi, depuis la nuit des temps, des espèces et milieux apparaissent, se transforment, ou disparaissent faute d'avoir pu s'adapter.

**Plus la biodiversité est riche, plus le vivant – dont nous faisons partie – dispose de possibilités d'interactions pour réussir à s'adapter.**

Or, depuis 200 ans, la vitesse et l'intensité des perturbations que nous lui faisons subir conduit à une extinction des espèces 10 à 1 000 fois plus rapide que ce qu'elle aurait été naturellement. **Une 6e extinction de masse des espèces est en marche, qui met en péril nos conditions de vie.**

Nos sociétés sont en effet loin de dépendre des seules espèces qu'elles utilisent (alimentation, santé, cadre de vie...). Tous les êtres vivants sont reliés entre eux plus ou moins directement par des réseaux d'interactions complexes. Ainsi, l'édifice menace de s'effondrer par un emballement de réactions en chaîne, qui passé un point de bascule, deviendra totalement immaîtrisable. Nous pouvons encore agir, mais il y a urgence !

### Biodiversité : un peu d'histoire.

- Il y a 4 milliards d'années : la biodiversité apparaît avec la vie sur Terre. Sa forme actuelle résulte de l'évolution de l'ADN d'algues bleues microscopiques, qui s'est lentement différencié au fil du temps.
- 1980 : Thomas Lovejoy est le premier à parler de *biological diversity* dans ses publications. C'est un spécialiste de la biologie de la conservation, nouvelle branche de la biologie dédiée à l'évaluation des impacts de l'Homme sur les espèces et écosystèmes.
- 1985 : le biologiste Walter G. Rosen en invente la contraction *biodiversity*, pour *The National Forum on BioDiversity* (1986), sans grand succès.
- 1988 : en intitulant les actes de ce congrès, «*Bio-Diversity*», l'entomologue E.O. Wilson fait entrer le terme dans le langage commun.
- 1992, Sommet de la Terre : la protection de la biodiversité est reconnue «*préoccupation commune à l'humanité*», à travers l'adoption de la convention sur la diversité biologique, qui devient le cadre des stratégies nationales pour la biodiversité.



- 2009, Conférence des Nations Unies : le concept de *Solutions fondées sur la Nature* émerge sous l'impulsion de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).
- 2016 : adoption de la définition officielle du concept.
- 2020, Forum économique mondial : suite à la crise COVID-19, l'érosion de la biodiversité entre au Top 5 des risques pesant le plus sur l'économie et les sociétés.

## LA SITUATION DANS LE MONDE ET EN FRANCE



*Le constat est sans appel : partout dans le monde, la biodiversité s'effondre à un rythme sans précédent, entraînant de graves répercussions sur les populations humaines qui s'amplifieront si rien n'est fait. A cette cadence, 75% des espèces auront disparu en 500 ans, soit dans les prochaines décennies, un million d'entre elles sur un total estimé à 8 millions.*

Sir Robert Watson, Président de l'IPBES\* – le «GIEC» de la biodiversité – résume la situation : « *La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier.* ».

Le déclin de la biodiversité et l'uniformisation du vivant qui en résulte, altèrent le fonctionnement des écosystèmes et leur capacité à s'adapter aux changements globaux (climat, érosion, désertification, cycles naturels...). Les experts sont unanimes : la réponse mondiale actuelle ne suffira pas. Nous devons réaliser des changements profonds et dépasser les intérêts particuliers pour le bien de tous.

Alertes rouges à l'échelle mondiale *(source OFB)* :

- 68 % des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu en 50 ans ;
- 40% des insectes sont en déclin (leur masse se réduit de 2,5% par an depuis 30 ans. Or, au moins 75% des cultures alimentaires dépendent des pollinisateurs en Europe) ;
- 41% des amphibiens et 27% des crustacés risquent de disparaître à brève échéance ;
- 75% des milieux terrestres sont gravement altérés et plus de 85% des zones humides sont détruites ;
- 66 % des milieux marins sont détériorés ;
- 30% de la superficie des herbiers marins (garde-manger et nurserie de la faune marine) ont été détruits au XX<sup>e</sup> siècle ;
- 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers des mammifères marins sont menacés ;
- 15 milliards d'arbres sont abattus chaque année ;
- la surface forestière réduite de 46% depuis la préhistoire.



### La situation en France est préoccupante ou se dégrade

La France est à la 6<sup>e</sup> place des pays qui hébergent le plus d'espèces menacées (cf. *Liste rouge de l'UICN*).

Or, en métropole notamment, on observe\*\* que :

- 3/4 des habitats les plus riches en faune et flore sont dégradés. Seuls 20 % des habitats naturels à enjeux européens sont en bon état. Les milieux les plus touchés : humides (67% ont disparu), côtiers et littoraux, herbacés (prairies...)
- 17% des espèces sont menacées ou éteintes (en 10 ans, risque d'extinction augmenté de 14%) ;
- les populations d'espèces «généralistes» (savent s'adapter à différents milieux et conditions de vie) augmentent alors que les «spécialistes» diminuent. Ex. : en 12 ans, les populations d'oiseaux des milieux agricoles ont chuté de 36%, celles des milieux bâtis de 33%, celles des milieux forestiers de 2%.
- la population de chauves-souris a diminué de 43% en 15 ans.

\*\*Source : « *La biodiversité française en déclin* » (ONB)

## ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ ET DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Rapport de l'IPBES\*, 2019. Adaptation du visuel de T. Flolet



\*IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

# L'effondrement : 5 causes principales liées aux activités humaines

L'effondrement de la biodiversité tient principalement à cinq causes d'origine humaine, dont le cocktail s'avère redoutable. Depuis 50 ans, la pression exercée sur les ressources naturelles suit une exponentielle. Il est vrai que la population humaine a doublé, l'économie quadruplé et le commerce mondial décuplé sur cette même période. Il ne tient donc qu'à nous d'agir.

Dans son rapport d'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (2019), l'IPBES dresse un panorama des impacts des trajectoires de développement économique sur la nature. Constat : la perte de biodiversité résulte de cinq causes majeures en interaction, toutes liées aux activités humaines.

## 1 Les changements d'usage des terres et de la mer

**La destruction et l'artificialisation des milieux naturels représentent 30% des impacts.** A l'échelle mondiale, l'expansion de l'agriculture conduit à une destruction massive de forêts. En parallèle, l'urbanisation s'étend et les activités humaines – pêche industrielle en tête – ont modifié 66% du milieu marin. L'aquaculture et les équipements industriels, urbains ou touristiques impactent les écosystèmes côtiers. Conséquences : des habitats sont détruits (fonds marins abrasés, prairies mises en culture, connectivité moindre, hydrologie perturbée) et des espèces dérangées, les sols et leurs fonctions se dégradent, tout comme leur biodiversité.

## 2 Le pillage des ressources naturelles

**La surexploitation des ressources naturelles (23% des impacts)** porte sur l'eau, le bois, l'énergie, les produits agricoles... Elle résulte d'activités qui prélèvent plus que ce que les milieux peuvent régénérer. Ex. : agriculture intensive, surpêche, déforestation, braconnage... En 2011, le tiers des prises de poissons mondiales était estimé illicite et depuis, la hausse se poursuit.

## 3 L'effet domino du changement climatique

**Les changements climatiques constituent 14% des impacts sur la biodiversité, alors que cette dernière offre des solutions pour les atténuer ou s'y adapter.** Les modifications du climat se traduisent par une hausse de la fréquence et de la violence des perturbations (tempêtes, cyclones, sécheresses). Conséquences : des milieux naturels disparaissent, à l'instar des espèces qui n'ont pu migrer ou adapter leur mode de vie.



*L'artificialisation des milieux naturels tient en grande partie à l'expansion de l'agriculture : un tiers de la surface terrestre est dédié à l'élevage et aux cultures. Mais l'urbanisation y contribue aussi. Sa surface dans le monde a doublé depuis 1992.*

## 4 Les pollutions (eaux, sols, air)

**Les pollutions des océans, des eaux douces, du sol et de l'air (14% des impacts), mais aussi les pollutions lumineuses et sonores,** dégradent les milieux naturels et affectent notre santé. Les substances nocives sont légion : pesticides, engrais, métaux lourds, résidus médicamenteux, nanoparticules, ondes électromagnétiques, macro-déchets, micro-plastiques...

## 5 Les espèces exotiques envahissantes

**Les espèces exotiques envahissantes (11% des impacts)** sont des animaux, végétaux, bactéries ou virus qui ont été introduits par accident, ou volontairement à des fins économiques (alimentation, horticulture, fourrures...). Elles menacent près d'un tiers des espèces terrestres natives et jouent un rôle dans une extinction connue sur deux. Elles affectent le fonctionnement des écosystèmes et les biens ou services qu'ils apportent, mais aussi notre santé. Elles transforment aussi les paysages.

### Parmi les facteurs anthropiques qui participent indirectement à la perte de biodiversité

• **La démographie croissante** : depuis 50 ans, la population mondiale a doublé et ses modes de vie provoquent une croissance exponentielle des besoins.

• **La mondialisation** : l'explosion des échanges de biens accroît les dégradations dans les régions qui les produisent : utilisation d'énergies fossiles, d'eau...

• **Un modèle économique dominant inadapté** : basé sur une croissance matérielle infinie alors que les ressources naturelles sont en voie d'épuisement, notre modèle accélère la perte de biodiversité et la compétition entre les usages du vivant (agriculture chimique, pêche industrielle, pillage de matières premières par les pays les plus aisés...).

• **Des technologies gloutonnes** : les nouvelles technologies, l'électronique et le numérique consomment énormément d'énergie et de matières premières. Elles émettent aussi des gaz à effet de serre. Chaque année, 7% de la production mondiale d'électricité est absorbée par l'Internet et l'ensemble des nouvelles technologies.

# Enjeu majeur pour l'Humanité : préserver les services que lui rendent les écosystèmes

**ÉCOSYSTÈME =**  
un milieu + les espèces qui y évoluent  
+ les interactions entre elles  
et avec le milieu.

A l'heure de l'Anthropocène, les biens et services fournis par les écosystèmes ne peuvent être plus longtemps ignorés et encore moins gâchés, tant leur valeur est inestimable : certains nous sont vitaux, d'autres conditionnent notre qualité de vie et plus de la moitié du PIB mondial en dépend\*. Atout et source de solutions face aux changements globaux, la biodiversité ne peut être réduite au statut de « contrainte environnementale ».

Nous l'oublions souvent ou l'ignorons parfois, mais la nature nous fournit des **biens et services irremplaçables**, d'une valeur immense\* :

- elle produit l'oxygène que nous respirons
- elle est à la base de notre alimentation
- elle assure une eau et un air de qualité (filtration, captation)
- elle fournit des matières premières et ressources médicinales
- elle régule le climat (en fixant le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et en absorbant les gaz à effet de serre)
- elle prévient l'érosion des sols, les mouvements de terrain et les inondations
- elle contribue à notre épanouissement.

Face aux effets des dérèglements globaux qui affectent la planète, ces services ne sont plus à négliger. La biodiversité, quand on lui laisse le temps, a un pouvoir de résilience qui lui permet de restaurer des services de proximité indispensables à l'habitabilité de la Terre.

\* Valeur des bienfaits des services écosystémiques : entre 125 000 et 140 000 milliards \$ US par an, soit plus d'1,5 fois le montant du PIB mondial.  
Source : OCDE



## Les enjeux de la biodiversité dans l'Agenda 2030 (ONU)



«L'Agenda 2030» adopté à l'ONU en 2015 prévoit avec son 15<sup>e</sup> Objectif de Développement Durable (ODD15), de «Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité».

Interdépendants et indissociables, les ODD amènent à penser des solutions intégrées pour assurer une transition écologique et solidaire mondiale d'ici 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté et les inégalités. Voir les interactions entre l'ODD15 et les 16 autres ODD.

## La perte de biodiversité, 2<sup>e</sup> risque majeur de crises systémiques

L'hyperconnexion qui caractérise nos sociétés modernes (flux humains, matériels, d'informations...) les expose à des risques systémiques : quand un choc survient – le COVID-19 en est un exemple frappant – il peut s'étendre de manière inattendue à tout le système socio-environnemental par effet cascade et impacter tous ses secteurs d'activité. C'est pourquoi en 2019, le Forum Économique Mondial concluait : « *La disparition du capital naturel est le second risque majeur auquel nos sociétés vont être confrontées dans les dix ans à venir* » (le premier étant le changement climatique).

Dans son rapport sur la perception des risques (*Future Earth*, 2021), une carte des principales risques mondiaux et de leurs interconnexions (page 18) met en évidence les liens entre écosystèmes, climat et société. Le rapport indique **cinq risques majeurs dont les interdépendances peuvent générer des crises systémiques** : la perte de biodiversité, les changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes, les crises alimentaires et de l'eau. Des risques secondaires leur sont également associés : migrations de populations, instabilité sociale, échec de gouvernances (nationales, régionales et/ou mondiales), catastrophes environnementales d'origine humaine (pollutions, incendies, désertification, érosion des sols...).

Dans le dossier de presse « Pour une Stratégie nationale Biodiversité 2030 », le Gouvernement rappelle les risques pour la France, liés à la dégradation des écosystèmes :

- notre économie dépend fortement du capital naturel (44% de la valeur ajoutée brute). Ex. : 70% des médicaments et anticancéreux proviennent en direct des milieux naturels ;
- 80% des emplois dépendent de l'état des écosystèmes et de la biodiversité ;
- des points de bascule menacent nos modes de vie et la stabilité du système économique (ex. : la disparition de 35% des espèces de pollinisateurs indispensables à notre alimentation, en fruits et légumes, légumineuses, oléagineux...)
- des coûts induits très élevés (ex. pour la pollinisation : perte de 3,7 milliards €/an).

Sources : IPBES. FRB. DG trésor. OFB. Banque de France, CESE.

# Favoriser la biodiversité à l'échelle de son organisation ou territoire

Agir – ou arrêter d'agir – pour favoriser la biodiversité, suppose de commencer par identifier ses enjeux, en situation. Et comme à l'image du vivant, chaque contexte est unique, le «sur-mesure» est de mise !

## Quelques principes méthodologiques

### 1 Halte au raisonnement en silo ! Penser aux « interactions »

Résultant d'interactions, la biodiversité nécessite des **solutions intégrées** tenant compte des processus écologiques en jeu, mais aussi sociaux. Avant de définir son action, il est utile de considérer les **différents enjeux de durabilité qui interfèrent avec ceux de la biodiversité** (cf. encadré ODD, p. 4). Par exemple, comme l'IPBES et le GIEC l'ont signalé, « *Les enjeux de la biodiversité et ceux du climat sont à aborder ensemble. Des actions trop ciblées sur l'un peuvent être dangereuses pour l'autre.* »

### 2 Coopérer à l'échelle locale et mobiliser les appuis

La force d'un projet tient souvent à l'échange et à la coopération entre parties prenantes de l'organisation ou du territoire. Cela favorise **l'acceptabilité et l'ancrage du projet**. C'est pourquoi, par exemple, les Conservatoires d'Espaces Naturels cherchent à favoriser **l'Intendance du Territoire** (cf. podcast p. 8) dans le cadre de leurs plans de gestion de sites. Coopérer, c'est aussi participer à des **réseaux, identifier des ressources**.

### 3 Faire du sur-mesure, en fonction des réalités locales

Chaque organisation ou territoire est unique, donc pas de solution universelle ! Toujours revenir aux réalités locales : où en est-on ? Que peut-on améliorer ? Comment et avec qui ? Quel projet suscite l'enthousiasme et la mobilisation ? Pour quelle valeur apportée à l'organisation ?

### 4 Même les petits pas comptent !

Cap sur le local ! C'est à cette échelle que les effets des actions s'observent le plus vite, ce qui encourage. L'action individuelle a toute sa valeur. Inutile de viser la perfection ! Vivre, c'est avoir un impact, il faut l'accepter. Mieux vaut faire un peu, que rien du tout.

## Stratégie nationale pour la biodiversité 2030

Publiée en 2023, cette 3<sup>e</sup> **stratégie nationale** décrit la feuille de route pour préserver et restaurer la diversité biologique française d'ici à 2030. Elle s'articule autour de quatre axes, avec 39 mesures qui illustrent l'ampleur du champs d'actions possibles pour contribuer à la biodiversité. Exemples.

- **Réduire les pressions** : lutter contre l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers ; lutter contre nos impacts importés (espèces, bois...) ; accélérer la transition agroécologique ; lutter contre les pollutions par les plastiques et lumineuses ; mieux gérer les espèces exotiques envahissantes.
- **Restaurer la biodiversité dégradée partout où cela est possible** : recourir aux Solutions fondées sur la Nature ; en forêt, protéger les sols et planter des essences diversifiées plus adaptées au climat futur ; restaurer les continuités écologiques ; protéger les espèces menacées et leurs habitats.

- **Mobiliser tous les acteurs** : renaturer et désimperméabiliser les villes ; former à la préservation de la biodiversité (élèves, élus, cadres de l'État et des collectivités) et favoriser la connexion à la nature ; développer la reconnaissance «*Entreprises engagées pour la Nature*» ; déployer les obligations de reporting extra-financier des entreprises, accompagner les TPE et PME dans le diagnostic de leurs enjeux biodiversité et leviers mobilisables pour réduire leur empreinte.
- **Garantir les moyens de ces ambitions** : mettre en place des crédits de renaturation pour les acteurs économiques.

**L'action individuelle compte aussi !**  
L'OFB présente 50 gestes pour passer à l'action.  
Voir page 8 !

## La biodiversité, vue par les Français

sondage réalisé pour l'OFB fin 2022



- Pour 85% des enquêtés, leur vie dépend de l'état de la biodiversité et il est encore temps d'agir. Pour 72%, les humains font partie de la biodiversité.
- Effets de la perte de biodiversité les plus probables : changement de qualité de vie à l'avenir (63% des enquêtés), accès à l'eau (60%), territoires rendus inhabitables (53 %).
- 81% se disent sensibles aux questions environnementales et déclarent agir au quotidien : 93% d'entre eux évitent le gaspillage, 72% veulent faire eux-mêmes plutôt que d'acheter, 61% favorisent la biodiversité au jardin, sur leur terrasse ou balcon, 76% consomment moins (dont 62%, moins de viande), 67% prennent moins l'avion, 62% utilisent le vélo, les transports collectifs ou la marche au lieu de la voiture pour les trajets courts.
- Qui a le plus grand rôle à jouer selon eux ? Le gouvernement (68%), les grandes entreprises (57%), les citoyens (56%), les agriculteurs (43%), les communes (35%), l'Éducation Nationale (28%).

## De nombreux dispositifs d'appui en Auvergne-Rhône-Alpes

L'État, la Région et leurs partenaires proposent tout un panel de démarches et d'outils pour soutenir l'action en faveur de la biodiversité ou l'arrêt de pratiques inadaptées. Il y en a pour tous les publics : élus et collectivités, entreprises, agriculteurs, chasseurs, accompagnateurs et acteurs de la sensibilisation, enseignants, grand public. Zoom sur quelques-uns d'entre eux.

### Pour tous les publics



#### Le projet Life intégré ARTISAN : cap sur les SafN !

« Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation

fondées sur la Nature (SaFN) ».

Projet piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), financé à 60 % par la Commission européenne.

Public : tous les acteurs de la société, des collectivités aux particuliers en passant par les bureaux d'études.

Objectifs : sensibiliser, informer et accompagner les réflexions et démarches d'adaptation au changement climatique par les Solutions fondées sur la Nature.

Dispositifs : un programme démonstrateur (10 sites pilotes dont un en Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon : *Les arbres de pluie*) ; une animation dans chaque région associant les acteurs locaux du climat et de la biodiversité pour décroiser ces thématiques et impliquer les parties prenantes locales ; un réseau national d'acteurs et de ressources ; des études sur les freins et leviers de la mise en œuvre des SafN.



#### L'observatoire régional de la Biodiversité : une même entrée vers toute l'info ! - voir

Objectifs : réunir, faire connaître et valoriser les données et démarches relatives à la biodiversité régionale (programmes, appels à projet...), soutenir l'action en faveur de la biodiversité.

Publics : tous les acteurs de la société.

Organisation : pilotage par l'État et la Région.

L'ORB s'appuie sur des **Pôles thématiques** :

- **Pôle Information flore-habitats-fonge**, animé par les **Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et du Massif Central** ;
- **Pôle Invertébrés** (petite faune : insectes, mollusques, faune du sol et aquatiques...), animé par **Flavia APE**
- **Pôle Vertébrés** (grande faune), animé par la **Fédération régionale des Chasseurs** et la **Ligue pour la Protection des Oiseaux AuRA**, et coordonné par l'Office Français de la Biodiversité.

L'ORB propose un centre de ressources en ligne, qui héberge notamment le **Pôle Arbres**. Animé par l'**Union régionale des CAUE** et **Mission Haies**, ce pôle facilite la mise en œuvre de projets en faveur de l'arbre (implantation, gestion, valorisation) dans les territoires et filières.

### Gouvernance partagée et coordination pour la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

**Collectif Régional Biodiversité** qui structure et anime depuis 2019 un plan régional d'actions au plus proche des besoins des territoires.

(Au 01/12/23, un nouveau plan d'actions 2023-2028 était en cours d'approbation).

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,  
Office Français de la Biodiversité et Agences de l'eau Loire Bretagne, Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse

Il s'appuie sur un **Comité Régional Biodiversité (CRB)** comprenant 5 collèges de membres...

Collectivités territoriales

État et Ets publics

Organismes socio-professionnels, propriétaires, usagers nature, gestionnaires et experts

Scientifiques, personnalités qualifiées, centres de recherche, d'étude ou d'appui aux politiques publiques

Associations, organismes, fondations œuvrant pour la biodiversité et gestionnaires d'espaces naturels

et sur un **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)**

qui formule des avis sur la politique en matière de biodiversité.

### Pour les entreprises



#### Programme «Entreprises engagées pour la nature» - voir

Objectifs : faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions portés par des entreprises en faveur de la biodiversité.

Public : toute entreprise intéressée.

Intérêts : accès à des outils (guide méthodologique...) pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions à fort impact sur la biodiversité ; actions à intégrer dans sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ; élan d'un réseau multiacteurs ; visibilité (inter)nationale, accès au *club des engagés*.

Engagements : formaliser un plan d'actions à 2-4 ans et réaliser un certain nombre de ses actions. *Ex : intégrer la biodiversité à sa chaîne de valeur, de production et/ou d'approvisionnement, ou dans ses choix d'investissements ; agir directement pour la biodiversité, sensibiliser ses salariés, clients, fournisseurs...*



#### Forum Biodiversité & Économie - voir

Ce forum national bisannuel organisé par l'Office Français de la Biodiversité s'adresse à toutes les entreprises. Il permet des échanges inspirants, invite à expérimenter des outils et à produire des idées. La dernière édition a eu lieu en 2022 à Paris, la prochaine devrait donc se tenir en 2024.

## Solutions fondées sur la Nature

### Maintenir les dynamiques des écosystèmes dans la durée

Pierre Mossant,  
Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne,



**Les Solutions fondées sur la Nature (SFN)** sont « des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

L'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) a développé ce concept, notamment en réaction à la tendance lors des COP sur le climat, à mettre énormément en avant des solutions technologiques pour lutter contre les effets du changement climatique. Elle souhaite favoriser les SFN, car tous les écosystèmes nous apportent des services.

**L'approche demande de prendre une position anthropocentrée :** on se place à l'échelle d'un territoire et on identifie ses multiples enjeux : risques naturels, maintien ou relocalisation d'une production agricole, santé à travers la qualité de l'air ou de l'eau, etc. Puis, la nature étant notre première alliée face à ces enjeux, on regarde quels services écosystémiques peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs et comment les privilégier. Si besoin, on fera bien entendu appel à des solutions technologiques en complément ; mais les services écosystémiques constituent le premier niveau de solutions, car la nature fonctionne gratuitement. De plus, **les SFN sont multi-usages :** si vous préservez une zone humide, cela se répercute sur le cycle de l'eau, en qualité et quantité. La zone humide filtre l'eau, la fixe en période d'inondation pour la restituer en période d'étiage. C'est un rôle utilitariste. Elle stocke aussi du carbone, permet une activité agricole en offrant une pâture aux troupeaux en période de sécheresse. Elle permet aussi aux naturalistes de venir observer la nature.

## Pour les élus et collectivités



### Programme «Territoires engagés pour la nature» - voir

Ce programme national, est porté en Auvergne-Rhône-Alpes par la Région, l'OFB, la DREAL et les Agences de l'Eau.

**Objectifs :** faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par les collectivités.

**Public :** toute intercommunalité ou commune intéressée.

**Intérêts :** accompagnement par des experts pour faire émerger, formaliser un plan d'action et mener les projets ; journées d'échanges et retours d'expériences de territoires déjà engagés ; valorisation nationale et locale propice à l'attractivité du territoire.

**Engagements :** formaliser un plan d'actions et réaliser un certain nombre d'actions dans les trois ans. *Ex : intégrer la biodiversité dans toutes ses politiques publiques ; initier des partenariats avec les acteurs du territoire (associations, entreprises...) ; mener des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux pour les achats publics, Objectif zéro phyto pour les espaces verts...) ; sensibiliser les citoyens et acteurs locaux, partager avec eux des priorités claires ; partager son expérience.*



### Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) - voir

Chaque année, l'OFB soutient la mise en œuvre d'*Atlas de la biodiversité* communale. Cet inventaire des milieux et espèces du territoire implique tous les acteurs locaux (élus, citoyens, associations, entreprises...). Les enjeux de biodiversité sont cartographiés à l'échelle du territoire.

**Public :** communes et structures intercommunales.

**Intérêts :** connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Cet outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

## Scolaires, enseignement

### Les Aires Terrestres Éducatives (ATE) - voir

**Public :** écoles et collèges.

**Dispositif :** encadrés par leurs enseignants et une structure d'éducation à l'environnement, les élèves gèrent collectivement un petit territoire naturel mis à disposition par la commune, appelé *aire éducative*. Ils s'organisent en *Conseil des enfants* pour prendre les décisions tous ensemble. L'aire est accessible à tout public, en dehors des temps scolaires.

**Intérêts :** former les élèves à l'éco-citoyenneté et au développement durable, les reconnecter à la nature et à leur territoire, favoriser leur dialogue avec les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...).

**Coordination du réseau des Aires éducatives :** Office Français de la Biodiversité.

## Contribuer à la biodiversité en soutenant les projets des associations locales

De nombreuses associations, près de chez vous, œuvrent pour la biodiversité. Allez à leur rencontre pour mobiliser leur expertise, nourrir vos projets et pourquoi pas, développer des partenariats ! Vous pouvez également soutenir leur action. Chaque association a ses spécialités. Choisissez en fonction de vos objectifs et envies.

Vous pouvez par exemple contribuer à la biodiversité en :

- leur donnant du temps, en participant à des chantiers ou à la vie de l'association ;
- mettant vos collaborateurs à leur disposition, grâce au mécénat de compétences ;
- soutenant financièrement leurs projets, en direct ou en répondant à leurs appels à financement participatif, diffusés sur diverses plateformes dédiées.

## Pour aller plus loin...

### Sites

#### [Office Français de la Biodiversité](#)

Informations sur la biodiversité, l'office et ses missions, ses actions en région, son offre de programmes et démarches.

#### [Observatoire de la Biodiversité Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Toute l'information sur la biodiversité de la région et sur les moyens pour agir.

#### [Collectivités & Biodiversité](#)

Site du Comité français de l'UICN, dédié aux collectivités. Présente 10 outils pour agir dont les Solutions fondées sur la Nature, des initiatives innovantes et de nombreuses autres ressources.

#### [Centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes](#)

Informations générales, actualités locales, nationales et internationales, ressources réglementaires, techniques et scientifiques.

#### [Biodiversité : les bons gestes](#)

Site de l'OFB qui indique ce que chacun peut faire pour favoriser la biodiversité : réduire ses déchets, avoir la main verte, mieux consommer, prendre l'air, se mobiliser.

### Vidéo

#### [Université Populaire de la Biodiversité \(OFB\)](#)

Replay de la rencontre du 27/11/21. [Voir le programme](#)

#### [Rapport «Biodiversité et Changement climatique»](#)

Restitution du rapport du GIEC/IPBES.

### Podcast

#### [L'intendance du territoire \(6 min\)](#)

Interview de Pierre Mossant, Directeur du CEN Auvergne. Le Mag' d'Arverne, Chroniques nature 2018.

#### [Comprendre les liens entre biodiversité et climat](#)

1 - Quels liens entre biodiversité et changement climatique ?  
2 - Faire confiance à la nature.  
OFB, 2023

#### [Biodiversité, le saut dans l'inconnu](#)

Muséum national d'Histoire naturelle, 2020.

### Rapports et ouvrages

#### [Stratégie nationale biodiversité 2030](#)

Feuille de route de la France pour atteindre les ambitions à 2050 du cadre mondial de la Biodiversité adopté lors de la COP15 fin 2022.

Gouvernement, 2023

#### [Rapport d'évaluation sur l'estimation des valeurs de la nature et les différentes valeurs de la nature](#)

Ce rapport montre que les décisions fondées sur un ensemble limité de valeurs marchandes de la nature alimentent la crise mondiale de la biodiversité.

IPBES, 2022

#### [Rapport Biodiversité et changement climatique](#)

Ce rapport montre que la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont deux enjeux à aborder impérativement ensemble.

GIEC, IPBES, 2021.

#### [Biodiversité, Agriculture et Services écosystémiques : un nouveau regard sur le développement](#)

GREFFE, 2019.



#### [Préserver la biodiversité, c'est nous préserver](#)

OFB, 2020.



#### [Biodiversité, changer ! agir !](#)

Conclusions de la 1<sup>ère</sup> évaluation par l'IPBES.  
OFB, 2019.



#### [Entreprises engagées pour la Nature : guide pour l'action](#)

Comment mettre en place une démarche de prise en compte de la biodiversité dans l'entreprise.  
OFB 2023.



#### [Guide pratique Entreprises & Biodiversité. Les clés pour agir](#)

Guide pédagogique et pratique à l'attention des dirigeants. Risques et opportunités pour l'entreprise, clés pour agir.  
MEDEF, 2021.

### Guides et brochures



#### [La nature source de biodiversité au sein des territoires. De l'outil à la stratégie](#)

Guide méthodologique qui présente 30 actions pour favoriser la biodiversité dans les territoires et aménager les villes avec la nature. 60 retours d'expériences.

Cerema, 2022



#### [8 questions à se poser pour mettre en œuvre les solutions fondées sur la Nature](#)

Guide pour l'appropriation du Standard mondial de l'UICN.

UICN, 2021.



#### [Fiches REX SafN](#)

14 fiches de retours d'expériences de projets de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature.

CDC Biodiversité, Comité français de l'UICN, OFB, 2023.